

National, du 28 juillet 1909

Sandwich

Si le prix qui nous a été demandé, pour cette œuvre, est un peu excessif, il n'en est pas de même en ce qui concerne les tableaux que la Commission des Musées a tout récemment achetés à Amsterdam, par l'entremise de M. A. J. Wauters, et qui se trouvent, en ce moment, exposés sur chevalets, dans la salle IX.

« Le Naufrage de Blankhof » fut seulement payé 800 francs. Pourtant, il est exquis et beaucoup supérieur à une autre marine du même peintre que nous possédons, depuis longtemps, dans notre collection des artistes hollandais. On y voit, notamment, un gros mage noir qui est superbe et paraît se confondre, à l'horizon, avec les vagues en furie, se ruant contre le navire en détresse. Il paraît qu'il n'existe que quatre œuvres de ce maître et nous avons l'honneur d'en posséder deux.

« L'Intérieur d'une grange », de Frans Hals (le jeune) dont l'ancien propriétaire refusa 3,500 francs, il y a peu de temps, nous a été cédé pour 1,200 francs et la transparence des pâtes comme le fini des accessoires, aussi parfait, peut-on dire, que celui des Teniers, y sont tout à fait remarquables.

« Les Joueurs de Tric Trac », de Jean Olis, payés 8,000 francs, sont pleins de vie et là encore, les moindres détails sont rendus avec une précision curieuse.

DU le DU .

5126/22.

Il nous avons l'honneur de vous prier de
bien vouloir faire liquider au profit de la maison
Frederic Müller et C^o: d'Amsterdam - la déclaration,
ci jointe en double, de 5503 fl. P.B. montant de votre
achat de tableaux à la vente publique au 27 avril 1909

Le Secrétaire

Le Président

TJS

Exercice 19.....

Loi du..... Article.....

Allocation

Crédit au

Liquidation

Disponible

Chapitre.....

N^o.....

Prévision

Crédit au

Liquidation

Disponible

MAGASIN DE LIVRES,
TABLEAUX ANCIENS,
DESSINS, PORTRAITS,
GRAVURES.

FREDERIK MULLER & C^{ie}

Adresse télégraphique:
FREMULLER-AMSTERDAM.

Téléphone N^o. 2776.

5126/20
VENTES PUBLIQUES
DE TABLEAUX, DESSINS,
ESTAMPES, ANTIQUITÉS,
D'OBJETS D'ART.

AMSTERDAM, *Leuilles* 1907.
Doelenstraat 10, 16, 18.

Musées Royaux de Peinture et de Sculpture
en Belgique
à Bruxelles.

Messieurs

Suivant vos instructions nous avons
l'honneur de vous faire parvenir la note ci-incluse en
triple expédition, et une note pour le tableau des
van Kessel avec le prix exact en florins.

Je vous prie Messieurs l'assurance de nos
sentiments respectueux.

Frederik Muller & C^{ie}

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE
BELGIQUE

Bruxelles, le 20 juin 1909

SECRETARIAT.

No

ANNEXE

ANNOTATIONS DIVERSES

Rédacteur

Signature le

Copié le

Retour le

Expédié le 1-7-09

Messieurs

J'ai l'honneur de vous prier de
bien vouloir nous faire parvenir en triple
expédition ^{pour nos dossiers} ~~avec la formule~~ certifiée
~~sincère et conforme~~ la facture ci-jointe,
(que je demanderais de me renvoyer également)
en y ajoutant ^{tantefois} la formule "certifié sincère
et conforme à la somme de cinquante cinq
cent et trois florins P.P. -"
Je vous prie d'agréer Messieurs

Exercice 19

Loi du Article

Allocation	
Crédit au	
Liquidation	
<u>Disponible</u>	

Chapitre No

Prévision	
Crédit au	
Liquidation	
<u>Disponible</u>	

MAGASIN DE LIVRES,
TABLEAUX ANCIENS,
DESSINS, PORTRAITS,
GRAVURES.

FREDERIK MULLER & C^{ie}

Adresse télégraphique:
FREMULLER—AMSTERDAM.

Téléphone N^o. 2776.

VENTES PUBLIQUES
DE TABLEAUX, DESSINS,
ESTAMPES, ANTIQUITÉS,
D'OBJETS D'ART.

AMSTERDAM, 10 Juin 1909.
Doelenstraat 10, 16, 18.

Monsieur le Secrétaire
des Musées Royaux de
Peinture et de Sculpture,
à Bruxelles.

Monsieur

Nous avons l'honneur de retourner ci-joints,
et signés, en triple expédition le contrat et la
déclaration de paiement d'un import total de fl 5503.—
et les mêmes pour la somme de fl 2200.—

Je vous prie, Monsieur, l'assurance de nos sentiments
respectueux

Frederik Muller & C^{ie}

5126/17

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE
BELGIQUE

Bruxelles, le 24-5-1909

SECRETARIAT.

No 5115/42

2 ANNEXE

OU le OU.

ANNOTATIONS DIVERSES

Rédacteur *dy*

Signature le 24-5-09

Copié le

Retour le

Expédié le 25-5-09

Nous avons l'honneur de vous prier de vouloir bien faire liquider au profit de OU. OU. Cardon et Wanters le montant des états ci joints, destinés à couvrir les frais de voyage qu'ils ont entrepris à ~~Sourdes~~ Amsterdam à la suite de votre dépêche du 13 avril écom. n° 14180

Penilly
Le Secrétaire Le Président

Exercice 19

Loi du Article

Allocation	
Crédit au	
Liquidation	
<u>Disponible</u>	

Chapitre No

Prévision	
Crédit au	
Liquidation	
<u>Disponible</u>	

Musées Royaux de Peinture et de Sculpture de l'État

ÉTAT des frais de voyage dus à Monsieur *A. J. Van der*

Membre de la Commission directrice des Musées Royaux de Peinture et de Sculpture de l'État,
calculés en conformité de l'arrêté royal du 31 décembre 1898.

DATES		LIEU		DISTANCES PARCOURUES (aller et retour)				DATE DU SÉJOUR	Observations.
du	de	du	de	par chemin de fer		par voie ordinaire			
départ.	l'arrivée.	départ.	l'arrivée.	Kilom.	1/2 kilom.	Kilom.	1/2 kilom.		
<i>24</i>	<i>24</i>	<i>Bruxelles</i>	<i>Amsterdam</i>	<i>482</i>				<i>24/27</i>	

RÉCAPITULATION

<i>482</i> kilomètres par chemin de fer, à fr. <i>0.10</i>	<i>48</i>	<i>20</i>
id. par voie ordinaire, à fr.		
<i>4</i> Séjours, à fr. <i>30</i>	<i>120</i>	
Total fr.	<i>168</i>	<i>20</i>

Le présent état, s'élevant à la somme de *cent soixante huit francs vingt c.*
est certifié sincère et véritable.

Bruxelles, le *24* mai 1909.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE
 Le Secrétaire *Pierre Levaey*
 Le Président *Albermann*

A. J. Van der

Musées Royaux de Peinture et de Sculpture de l'État

ÉTAT des frais de voyage dus à *Monsieur Ch. Cardon*

Membre de la Commission directrice des Musées Royaux de Peinture et de Sculpture de l'État,
calculés en conformité de l'arrêté royal du 31 décembre 1898.

DATES		LIEU		DISTANCES PARCOURUES (aller et retour)				DATE DU SÉJOUR	Observations.
du départ.	de l'arrivée.	du départ.	de l'arrivée.	par chemin de fer		par voie ordinaire			
				Kilom.	1/2 kilom.	Kilom.	1/2 kilom.		
<i>avril</i> <i>23</i>	<i>1904</i> <i>29</i>	<i>Bruxelles</i>	<i>Amsterdam</i>	<i>482</i>				<i>23/24-4-04</i>	

RÉCAPITULATION

482 kilomètres par chemin de fer, à tr. *0.10*

id. par voie ordinaire, à tr.

2 Séjours, à tr. *30*

<i>48</i>	<i>80</i>	✓
<i>60</i>		-
Total tr.		
<i>108</i>	<i>20</i>	✓

Le présent état, s'élevant à la somme de *cent huit francs vingt centimes*
est certifié sincère et véritable.

Bruxelles, le *15 mai 1904*

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE

Le Secrétaire *Pierre Gevaert*

Le Président *Arthur Bernaert*

Ch. Levin Cardon

MINISTÈRE
des
SCIENCES ET DES ARTS
ADMINISTRATION
des
BEAUX-ARTS

Bruxelles, le 18 mai

1909.

N° 32794.

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

~~ANNEXE~~

Messieurs



Comme suite à votre lettre du 11 de ce mois, n° 5115/42, j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'approuve les acquisitions faites à la vente Müller, à Amsterdam.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre ,

A la Commission directrice des Musées royaux
de peinture et de sculpture, BRUXELLES.

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE
BELGIQUE

SECRETARIAT.

No

ANNEXE

ANNOTATIONS DIVERSES

Rédacteur

Signature le

Copié le

Retour le

Expédié le 12-5-09

Bruxelles, le 11 - 5 - 1909

Provenance de l'œuvre

pour venir à l'honneur de
vous faire connaître que
M. A. I. Wauters de l'école
de Notre Collège a fait l'acquisition
~~pour les musées royaux à~~
~~la vente Muller à Amsterdam~~
(vente Muller 27 avril)
des trois tableaux suivants
Les joueurs de kitcha y Olis au prix de flor. 4000
Le fils de guerre : Olis au prix de flor. 390
Marius : Blanckenpof " " 600
Intérieur de Gange. Frans Hals fils " "

des frais supplémentaires (emballage
expédition etc.) s'élèvent à fl. 113

flor. 5903.

Notre Collège a unanimement approuvé
cet achat. Nous espérons que
vous voudrez bien justifier ces
acquisitions, et us vous priions
etc.

de secret.

de président

cf

Exercice 19

Loi du Article

Allocation	
Crédit au	
Liquidation	
<u>Disponible</u>	

Chapitre No

Prévision	
Crédit au	
Liquidation	
<u>Disponible</u>	

LE MOUVEMENT GÉOGRAPHIQUE

JOURNAL POPULAIRE DES SCIENCES GÉOGRAPHIQUES

ILLUSTRE DE CARTES, PLANS ET GRAVURES

RÉDACTION & ADMINISTRATION : 13, RUE BRÉDERODE

Adresse télégraphique :
CONGO-BRUXELLES
Téléphone n° 564

Bruxelles, le 6^o mai 1909

Mon cher Tierens,

ci contre les renseignements
concernant mes déplacements
à Amsterdam & Londres.
Ci joint la facture des trois
tableaux acquis pour le
musée à la vente Müller & Co.

Cordialement à vous

P. S.

Stromberg
Reçu le journal de Bruxelles.
merci pour votre intéressant
compte-rendu.

5726/11

AMSTERDAM, *huis*
10 DOELENSTRAAT

1909

Monsieur *A. J. Wauters*

~~(pour les~~ *meubles* ~~Royaux de Peint. et de~~
de Peinture et de Sculpture
~~à Bruxelles~~

Doit à Debet-aan FREDERIK MULLER & C^{ie}

voor het gekochte in veiling den

190

Acheté dans la vente du 27 avril 1909:

No. 33,	J. Olis	flor. 4000.-
74,	Blankerhof	390.-
102 ^a ,	Frans Hals fils	600.-
		<hr/>
		flor. 4990.-
	Frais de vente 6%	499.-
	Caisse, emballage	
	et expédition	12.-
	Assurance	2.-
		<hr/>
		flor. 5503.-
		<hr/>
		P.B.

certifié exact et conforme à la somme de

Approve cinq mille cinq cent trois florins

P.B.

A. J. Wauters

(signature)

LIVRES, ESTAMPES,
TABLEAUX.

VENTES PUBLIQUES
D'OBJETS D'ART ET D'ANTIQUITÉS.

Adresse télégraphique:
FREMULLER. — AMSTERDAM.
Téléphone N° 2776.

AMSTERDAM, Mai 1909.

Doelenstraat 10, 16, 18.

Les Musées Royaux de Peinture et de Sculpture
de Belgique
à Bruxelles
Oliv. à FREDERIK MULLER & Co.

Accheté dans la vente du 27 Avril 1909:

N° 33 H. Olis	flor 4000 -
44 Blankerhof	390 -
102 ^a Frans Hals fils	600 -

Frais de vente 10%	fl 4990 -
Caisse, emballage et expédition	499 -
Assurance	12 -
	2 -

flor 5503 -
P.B.

Certifié sincère et conforme à la somme
de cinq mille cinq cent et trois florins P.B.

Frederik Muller D.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE

Le Secrétaire Le Président

P. Vermeulen A. B. van der

Contrat

Entre Monsieur Aug Bernaert, président de la Commission directrice des Musées royaux de Peinture et de Sculpture de l'Etat agissant au nom de la dite Commission et avec l'approbation du Ministre, d'une part, et Messieurs F. Müller et C^{ie} domiciliés à Amsterdam, Doelenstraat - n: 10, d'autre part, il a été convenu et arrêté ce qui suit:

Messieurs F. Müller et C^{ie} déclarent céder au Musées royaux de Peinture et de Sculpture de l'Etat, pour la somme de cinq mille cinq cent trois florins, un tableau

attribué à J. Oils intitulé "Les joueurs de trictrac" fl. 4000

un "Marine" attribuée à Blankenbof fl. 390.

un "Intérieur de Grange" attribué à Franz Hals, fils fl. 600

Total - 4990.

Frais de vente 10% 499.

Assurance et expédition 18 513

fl. P.B. 5503

Le paiement de cette somme sera effectué selon l'usage.

Fait en triple à Amsterdam le 29 avril 1909.

Le cédant

Frederic Müller &

Approuvé

Le Ministre

Le Président de la
Commission Directrice

A Bernaert

MUSÉES ROYAUX
 DE
 PEINTURE ET DE SCULPTURE
 DE BELGIQUE

 SecrÉTARIAT

CONTRAT

Entre Monsieur Aug. Bernaert....., président
 de la Commission directrice des Musées royaux de Peinture et de Sculpture
 de l'État, agissant au nom de la dite Commission et avec l'approbation du
 Ministre, d'une part, et Messieurs F. Müller et C^{ie}....., domiciliés à
Amsterdam Doelenstraat..... N^o 10 d'autre part.

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Messieurs F. Müller et C^{ie} déclarent céder
aux Musées royaux de Peinture et de Sculpture de l'État, pour la somme

de cinq mille cinq cent trois florins

un tableau attribué à J. Olis intitulé "Les joueurs de trictrac".....	fl. 4000.
une "Marine" attribuée à Blankenbof.....	fl. 390.
un "Intérieur de Brange" attribué à Peary Habt fls.....	fl. 600.
Prais de vente 10%.....	499.
assurance et expédition.....	18.
	<u>513</u>
	<u>5503 florins P.B.</u>

Le paiement de cette somme sera effectué selon l'usage.

Fait en triple, à ~~Bruelles~~ Amsterdam le 29 Avril 1909

Le Cédant,

Fred. Müller et

Le Président
de la Commission Directrice,

Aug. Bernaert

APPROUVÉ :
Le Ministre,

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

SECRETARIAT

CONTRAT

Entre Monsieur Ang Bernaert, président
de la Commission directrice des Musées royaux de Peinture et de Sculpture
de l'État, agissant au nom de la dite Commission et avec l'approbation du
Ministre, d'une part, et Messieurs G Müller et C^{ie}, domiciliés à
Amsterdam Doelenstraat N° 10 d'autre part.

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Messieurs G Müller et C^{ie} déclarent céder
aux Musées royaux de Peinture et de Sculpture de l'État, pour la somme
de cinq mille cinq cent trois florins

un tableau attribué à J. Olis intitulé 'Les pueurs de Trichton'	fl. 4000
une 'Masine' attribué à Blankenbof	fl. 390
un 'Intérieur de Grange' attribué à Franz Hals fils.	fl. 600
Frais de vente 10%	499
assurance et expédition	18
	<u>513</u>

513
5503 florins P. B.

Le paiement de cette somme sera effectué selon l'usage.

Fait en triple, à ~~Bruxelles~~, à Amsterdam le 19 avril 1909.

Le Cédant,

Frederic Müller et

Le Président
de la Commission Directrice,

Ang Bernaert

APPROUVÉ :
Le Ministre,

Amsterdam le 29 avril 1909

Déclaration de paiement

Les soussignés déclarent qu'il leur est dû par la Commission directrice des Musées Royaux de Belgique la somme de quatre mille neuf cent nonante florins au chef de la cession en vente publique au 2/avril 1909. des tableaux ci après

- 1. les foyers de trichaes, attribués à O. H. J.
- 2. Marine attribués à Blankenshof
- 3. Intérieur de grange, attribués à Harry Stab fib.

Frais de vente 10%
Assurance et expédition

4990.
499.
18
5503 fl. PB.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE

Le Secrétaire Le Président

Pierre Levaert

Frederic Muller D.

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE
BELGIQUE

Amsterdam ~~Bruxelles~~, le 29 avril 1909.

N° _____

ANNEXE

Déclaration de paiement

Les soussignés déclarent qu'il leur est dû par la Commission directrice des Musées Royaux de Belgique la somme de _____ quatre mille neuf cent nonante florins 4.990,
au chef de la cession en vente publique du 27 avril 1909.
des tableaux ci-après

- 1. Les joueurs de trictrac, attribué à Obis. J.
- 2. Masine attribué à Blankenbof
- 3. Intérieur de grange attribué à Franz Hals. Fils.

Frais de vente 10%

Assurance et expédition

499.

18

5503. florins B

Frédéric Muller et

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE

Le Secrétaire Le Président

Pierre Levaey

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE
BELGIQUE

Amsterdam Bruxelles, le 19 avril

1909.

N°

ANNEXE

Déclaration de paiement

Les soussignés déclarent qu'il leur est dû par la Commission directrice des Musées Royaux de Belgique, la somme de quatre mille neufcent nonante francs 4990., du chef de la cession en vente publique du 27 avril 1909 des tableaux ci-après:

- 1. les joueurs de trictrac, attribué à Orlis. J.
- 2. Marine attribuée à Blankenbof
- 3. Intérieur de grange, attribué à Franz. Hab. Jb.

Frais de vente 10%
Assurance et expédition

499.
18.
<hr/>
5105 f. P.B.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE
Le Secrétaire Le Président

Therius. Gevaert

Frederic Muller &

Les soussignés déclarent qu'il leur est dû ^{par les Musées} la somme
de quatre mille neuf cent 90 florins, - ~~ban~~ ~~1490~~.
de chef de la cession en vente publique du 27
Avril 1909. des tableaux ci-après:

1^o Les peintures de triptac attribué à Tolis

2^o Manne - - - - - à Struysenhof.

3^o Intérieur de grange à Krauz Kals.

Frais de vente 10 ga - - - - - 1490..

assurance et expédition - - - - - 18..

5503. florin

Amsterdam le - - - - -

5126/2

MINISTÈRE

des

SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION

des

BEAUX-ARTS

Bruxelles, le 13 avril 1909.

MUSEES ROYAUX DE PEINTURE & DE SCULPTURE DE BELGIQUE
LETRE & ENREGISTRÉE
13 15 AVR 1909
Sous le N° 5115/12

N° 14180.

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

~~ANNEXE~~

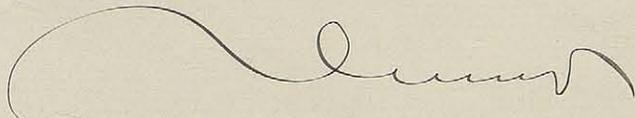
Messieurs,

SOMMAIRE :

Comme suite à votre lettre du 31 du mois de mars écoulé, n° 5115/12, j'ai l'honneur de vous faire connaître que je ratifie la mission dont vous avez chargé trois membres de votre Commission en vue de la vente de tableaux qui aura lieu à Amsterdam, le 27 courant.

Agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,



1908. — 1195. — Becquet-Arien.

A la Commission directrice

des Musées royaux de Peinture et de Sculpture, à Bruxelles.

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE
BELGIQUE

Bruxelles, le 31. 3. 1909

SECRETARIAT.

N^o 5115/42

ANNEXE

ANNOTATIONS DIVERSES

Rédacteur

Signature le 31

Copié le 31 } 3.09

Retour le 2. - } 4.09

Expédié le 2

Monsieur le Directeur

Vous avons l'honneur
de vous faire connaître
que ~~la~~ ~~vente~~ une
vente de tableaux anciens
aura lieu à Amsterdam
le 27 avril sous la direction
de M. Frederik Muller
et que notre Collège a
décidé de s'y envoyer sous
délégation composée de
M. Cardon, Hymans
et A. J. Wauters. Vous
espérons que vous voudrez
bien ~~subi~~ approuver cette
décision et nous vous
prions d'acquiescer à ce

Le Sec. Le Pres.

F. G.

G.

Exercice 19

Loi du Article

Allocation	
Crédit au	
Liquidation	
<u>Disponible</u>	

Chapitre N^o

Prévision	
Crédit au	
Liquidation	
<u>Disponible</u>	

Contrat

Entre Monsieur Aug Boernaert, président de la Commission directrice des Musées Royaux de Peinture et de sculpture de l'Etat, agissant au nom de la dit Commission et avec l'approbation du Ministre, d'une part, et Messieurs Müller et Cie, domicilié à Amsterdam, Doelenstraat, n° 10 d'autre part.

Il a été convenu et arrêté ce qui suit:

Messieurs F. Müller et Cie déclarent céder aux Musées Royaux de Peinture et de sculpture de l'Etat, pour la somme de cinq mille cinq cent trois florins

un tableau attribué à J. Olis intitulé les joueurs de Trictrac.....	4.000,--	
une Marine attribuée à Blenkenhof.....	390,--	
un Intérieur de Grange attribué à Franz Hals fils.....	600,--	

		4990,--
Frais de vente 10%	499	
assurance et expédition	18	

	513	

		513

		5.503 fl.
		P.B.

Le paiement de cette somme sera effectué selon l'usage.

Fait en triple à Amsterdam le 29 avril 1909.

Le Cédant
(s) Frédéric Müller

Approuvé

Le Président
de la Commission Directrice,
(s) Bernaert